

monsieur. Je les reconnais parfaitement tous les deux. Le lendemain, je suis allé chercher cet argent chez M. Jean Duvergier, commissionnaire à Paris, mon ami d'enfance et mon correspondant, et j'ai expédié ces sommes par le bureau de poste de la rue de Cléry.

— Sous quel nom ?

— François Rey.

— Pourquoi pas sous votre nom véritable ?

Raymond Bosc sourit.

— Ah ! ceci, monsieur le président, dit-il, ne fait rien du tout à l'affaire. Et je ne vois pas bien de quel droit vous me faites cette demande. Mais toutefois, supposez qu'un homme assez bien posé dans son pays ne veuille pas avouer qu'il a perdu sottement une somme très ronde, et vous aurez peut-être la clef d'un petit mystère, point défendu, que je sache, et qui ne me paraissait devoir porter tort à personne.

— Et la fausse adresse donnée au Grand Hôtel ?

Le sourire de Raymond Rose s'accroît et devient un peu plus mystérieux.

— C'est que j'avais sans doute d'autres raisons intimes et personnelles de ne pas donner la vraie.

— Vous êtes marié ?

— Oui, monsieur le président.

— Qu'est-ce qui peut affirmer que tout ce que vous nous racontez là est l'expression de la vérité ?

— D'abord, ces messieurs du Havre que je vois assis là, sur ce banc, et qui doivent bien me reconnaître comme je les ai reconnus moi-même. Ensuite mon ami Jean Duvergier qui est de l'autre côté, et de dont vous avez reçu la carte avec la mienne.

M. de Sallanches et le courtier maritime se le vèrent tous les deux à la fois.

— Monsieur le président, nous sommes désespérés de notre méprise vis-à-vis M. de Sauves, mon ami et moi, mais M. Bosc est bien réellement la personne qui a joué avec nous au cercle des Ondes. Le léger accent méridional qui est dans sa voix ne nous laisse aucun doute à cet égard. Je ne sais véritablement quelles excuses présenter à l'accusé pour cette épouvantable erreur de notre part.

Subitement Pierre se retourna.

— Votre aveu actuel, si catégorique, monsieur, dit-il, a tout effacé, je vous le jure. De vous, je ne retiendrai que cela, et je vous en suis profondément reconnaissant.

Mais à cette voix, Raymond Bosc avait profondément tressailli.

Il regarda Pierre avec une grande attention tandis que le président continuait :

— Pourquoi n'avez-vous pas saisi plus tôt la justice de votre déposition ?

— Monsieur, répondit aussitôt le négociant, je vous ai déjà déclaré que j'habitais Lisbonne ; au retour de mon voyage j'ai été extrêmement occupé. Puis mon inventaire est arrivé, et je n'ai point eu le loisir de lire les journaux français. Je n'aurais peut-être même jamais appris cette affaire, si mon ami Jean Duvergier qui connaissait le nom d'aventure de François Rey, pris par moi dans cette circonstance, ne m'avait prévenu.

— Pourquoi M. Duvergier n'a-t-il pas dit plus tôt ce qu'il savait ?

— Pardon, monsieur le président, comme il est de l'autre côté, je ne crois pas nécessaire de répondre pour mon ami.

— Bien, on va l'entendre.

— Vous n'avez pas d'autre déclaration à faire ?

— Si, encore quelque chose d'extrêmement grave.

Toute la salle tressaillit.

On eût entendu, dans la vaste pièce, une arraignée tisser sa toile, et ce fut au milieu d'un silence solennel que Raymond Bosc continua :

— Durant mon voyage de Lisbonne à Paris j'ai acheté les journaux français pour savoir où en était l'affaire. Et j'ai lu dans le Petit Journal que si M. de Sauves pouvait retrouver François Rey et découvrir quelqu'un l'ayant vu dans le train parti du Havre à onze heures le soir, il aurait grandes chances de prouver son innocence. François Rey, je viens de vous le présenter. Quant à l'autre question, je crois pouvoir la résoudre aussi.

— Vous ! s'exclama involontairement maître Leval. Ah ! Dieu du ciel, parlez vite, alors !

— J'ai quitté le Havre par le train de onze hrs le soir.

— Et vous étiez dans le même wagon que mon client ?

— Dans le même wagon, non. J'étais seul dans mon compartiment, et lui était, je crois bien, seul, également dans la voiture voisine de la mienne. Cependant, je ne l'ai pas assez nettement vu à ce moment là pour l'affirmer. Mais ce que je certifie avec ma conscience et ma parole d'honnête homme, c'est qu'en arrivant à Paris il a descendu la rue d'Amsterdam et que je marchais immédiatement derrière lui. Là, il n'y avait point de voiture, et moi comme lui nous avons dû aller jusque dans la rue Saint Lazarre. Devant le passage du Havre M. de Sauves est monté dans un fiacre jaune. A la lueur de la lanterne, je l'ai parfaitement aperçu et j'ai tout aussi bien entendu sa voix que j'ai reconnu tout à l'heure quand il a parlé à M. Sallanches, disant au cocher :

— Rue de Belleville et vivement.

— Vous étiez donc bien près ?

— Je prenais à côté et à cet instant un monsieur est passé fumant un cigare. Comme je suis moi-même un fumeur enragé, j'ai demandé du feu au passant. J'ai fait deux pas, et pour allumer mon londrès, j'ai frôlé M. de Sauves qui parlait au cocher ; je l'ai vu alors aussi distinctement que je le vois actuellement. Il portait un chapeau de feutre mou, gris, avec un ruban noir.

— Bien, dit le président, on contrôlera ce dernier détail.

— Il est tout contrôlé, monsieur le président, dit Me Leval, puisque dans le procès-verbal d'enquête, je lis que le domestique de M. de Sauves, à Passy, a déclaré que son maître était parti le samedi soir pour le Havre vêtu de gris foncé, avec un chapeau de même nuance, entouré d'un ruban noir.

— Pardon, monsieur le président, dit Pierre à son tour, puis-je vous adresser une requête ?

— Laquelle ?

— Quand on m'a présenté le registre de la rue de Cléry, j'ai déclaré que la signature de François Rey apposée sur ce livre n'était pas de moi. Si vous voulez demander à M. de Bosc de signer comme il l'a fait alors, peut-être reconnaîtrez-vous en les comparant que les deux signatures sont identiques. Si ce fait se produit, comme M. Bosc n'a pu voir le registre que s'il l'a véritablement signé une première fois, il ne restera aucun doute sur la personnalité que M. Bosc a prise et sur les affirmations qu'il vous donne.

— Je veux bien, répondit le président.

Puis s'adressant au négociant :

— Voulez-vous signer, monsieur, comme vous l'avez fait alors ? dit-il.

— Je ne demande pas mieux, monsieur le président, dit Raymond.

Et s'approchant de la table sur laquelle le greffier écrivait le compte-rendu des dépositions, il prit une plume, et sur une feuille blanche traça le nom de François Rey.

Puis il passa le papier au magistrat qui avait ouvert le registre de la poste, lequel était déposé au milieu des pièces à conviction.

Il n'y avait pas à s'y tromper.

Sauf la différence de l'encre, c'était identique ; tout même le paraphé, était pareil, M. Bosc ayant paraphé son nom d'emprunt, comme d'ordinaire il finissait son nom véritable.

Il se retira laissant l'auditoire sous le coup d'une émotion profonde.

En effet, sa physionomie loyale, ouverte ; son regard très droit et très franc, la sincérité honnête répandue dans toute sa personne, disaient que ce qu'il avait déclaré était l'expression absolue de la vérité ni plus ni moins.

On n'avait même pas eu besoin de l'épreuve de la signature pour être bien convaincu que c'était lui François Rey.

La conviction était faite.

Et cependant, il était dit que les surprises n'étaient pas encore terminées et que, jusqu'au bout, cette étrange cause bouleverserait et impressionnerait tout le monde.

Comme il venait d'y avoir une suspension d'audience, avant d'entendre la réplique de l'avocat général, Me Leval revint à son banc absolument préoccupé et en proie à une exaltation qui était loin de lui être naturelle.

Il demanda la parole et on la lui donna.

— Je crois, dit-il tout d'abord, de cet admirable organe chaud et sympathique qui remuait les cœurs, je crois après la déposition si sincère de M. Raymond Bosc, et celle de M. Duvergier, que le moindre doute n'existe plus, ne peut exister sur l'innocence de l'honnête homme que je suis si heureux de défendre. Mais M. de Sauves a trop souffert de l'horrible accusation qui a pesé sur lui, pour que notre devoir à tous ne soit pas de faire la lumière aussi complète, aussi éclatante que possible ; pour que tous nos efforts ne tendent pas à ce que la réhabilitation soit entière, sans un doute. Je viens de recevoir la demande d'être entendu, faite par un homme fort honorable, et je demande à monsieur le président d'y faire droit.

Le magistrat y consentit ; et aussitôt un individu d'un certain âge, avec un extérieur et des manières d'une parfaite distinction fut introduit. C'était un médecin des plus distingués et des longtemps renommés pour ses expériences aussi originales que curieuses.

— Monsieur le président, dit-il, je suis connu de M. Marais, le chef de la sûreté, chez lequel j'ai déjà eu l'honneur de me présenter.

— Est-ce au sujet de l'affaire ?

— Oui, monsieur le président.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu plutôt ?

— Je m'absente fréquemment.

— Continuez.

— A mon avis, continua l'autre, je vous apporte la lumière.

Me Leval, appuyé à la barre, ne le perdait point des yeux et paraissait écouter avec un poignant intérêt la moindre parole.

— Toute la lumière, reprit le médecin, c'est peut-être beaucoup dure. Dans tous les cas, je vais vous fournir la preuve flagrante que l'accusé est innocent du crime horrible dont on l'accuse.

Un profond mouvement de curiosité passa dans la foule. Le silence néanmoins, se refit aussitôt complet, pendant que le président de sa voix plus blanche que jamais disait :

— Voyons la preuve.

— Il y a quelques années, dit aussitôt le médecin, j'ai beaucoup voyagé en Allemagne et j'ai connu en Bavière, d'une façon toute intime, le célèbre docteur Pruner, celui qui pendant longtemps a été professeur d'anatomie et directeur de l'hôpital militaire du Caire. Mais le climat de l'Egypte altéra sa santé, et il dut revenir en Europe où il continua le cours de ses expériences et de ses études. Son nom est fort illustre dans la science, et le docteur Pruner est membre d'éthnologie de Paris.

— Eh bien ! demanda le président un peu impatient de cette entrée en matière que font ces détails à l'affaire qui nous occupe ?

— Peut-être beaucoup. Ces explications vous paraissent superflues. Mais il fallait que la notoriété scientifique universelle de celui dont je vous apporte la signature fut assez incontestablement établie pour me faire écouter de vous. Donc, le docteur Pruner a fait sur les cheveux humains des expériences extrêmement curieuses, et il a prouvé que des cheveux de nuances et d'aspect absolument identiques différaient essentiellement au microscope, suivant l'individu sur la tête duquel on les avait coupés.

De nouveau, un grand frisson secoua l'auditoire.

Le président, voyant l'intérêt profond qui s'attachait aux paroles du médecin, demanda :

— Dans quel but venez-vous nous dire tout cela ?

— Avec le savant docteur Latteux, je me suis occupé de ces choses qui m'ont passionné. Il y a longtemps que je me suis dit que cette découverte était appelée à rendre de grands services en médecine légale. Dernièrement, en lisant le compte-rendu de l'affaire, j'ai vu qu'une mèche de cheveux avait été trouvée dans la main de la victime. Ayant pensé que c'était le cas où jamais de faire l'expérience de mes théories, j'ai obtenu du chef de la sûreté quelques-uns de ces cheveux, j'en ai eu aussi de M. de Sauves, et j'ai commencé mes expériences.

— Et vous avez conclu ?

— Que les deux sortes de cheveux sur lesquels